

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 7 OCTOBRE 2014**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 7 octobre 2014, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Madame Mélanie Bisailon, conseillère;
Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2014-10-270

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2014-10-271

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 2 septembre 2014 –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2014.

2014-10-272

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	42002	exploitation des eaux usées	1,966.57\$
- Lavery	1236645	dossier Civbec, expropriation, transaction	2,959.74\$
- Raymond Chabot Grant Torthon	FAC1047165	rapport TECQ 2010-2013	1,448.69\$
- Raymond Chabot Grant Torthon	FAC1047164	rapport MTQ 2013	1,327.96\$
- Sûreté du Québec	96811-56030-2	2 ^e versement	37,231.00\$
- Laboratoire d'Analyses S.M.	1289893	analyse des eaux usées	100.03\$
- Entreprise Ethier Berthiaume inc	2868	2 ^e coupe fauchage abords de route	1,465.93\$

- Pharmacie Maxime Lemieux 05-08-2014 1 panier nouveau-né 81.60\$
 - Copicom 55Q1044135 copies N/B et couleurs 321.56\$

TOTAL : 46,885.34 \$

2014-10-273

Acceptation des comptes à payer en octobre 2014 (document 1-A)
 CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 7 octobre 2014 au montant de 70,075.62\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de septembre 2014 au montant de 70,075.62\$ à être payés en octobre 2014, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2014-10-274

Dépenses du maire, du directeur général et/ou de la directrice générale adjointe –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, le directeur général ou la directrice générale adjointe au montant de 1,981.71\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
Master Card		
- Tim Horton	café pour concert harpe	67.56\$
- Pâtisserie Chez Hoffmann	pâtisseries pour concert harpe	78.00\$
- Pierre Chamberland	essence	202.39\$
- Le Douglas Napierville	souper réunion régie	38.87\$
- Le Journal de Montréal	abonnement	80.71\$
- Savaria	réparation gâche électrique	265.50\$
- Delta Québec	1 nuitée pour 4 personnes congrès	1,248.68\$

2014-10-275

Certificat de disponibilité des fonds de la secrétaire-adjointe –

La secrétaire-trésorier adjointe fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la secrétaire-trésorier adjointe.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
 Secrétaire-trésorière adjointe

PÉRIODE DE QUESTIONS

2014-10-276

Contrat entretien des véhicules municipaux –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'accepter la convention ci-dessous à intervenir entre la Municipalité et Monsieur Régent Olivier;
- d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la Municipalité la convention ci-dessous à intervenir entre la Municipalité et Monsieur Régent Olivier;

CONVENTION
INTERVENUE ENTRE
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
ET MONSIEUR RÉGENT OLIVIER

CONVENTION INTERVENUE ENTRE :

La Municipalité de Saint-Valentin, corporation municipale légalement constituée représentée aux fins des présentes par Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe dûment autorisée en vertu de la présente résolution, ci-après appelée la « partie de première part ».

ET

Monsieur Régent Olivier ci-après appelée la « partie de seconde part ».

LESQUELLES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

LA PARTIE DE PREMIERES PART :

- 1) Accorde à la partie de seconde part l'exécution des travaux d'entretien et de réparation des véhicules municipaux pour la période du 1^{er} novembre 2014 au 30 avril 2015 à raison de 4 heures par semaine aux condition salarial établie dans le contrat de travail.
- 2) S'engage à fournir à la partie de seconde part l'espace requise pour réaliser les travaux prévus au paragraphe précédent.

LA PARTIE DE SECONDE PART

- 1) S'engage à exécuter les travaux d'entretien et de réparation mécanique des véhicules municipaux pour la période du 1^{er} novembre 2014 au 30 avril 2015 à raison de 4 heures par semaine;
- 2) à conduire le véhicule municipal affecté au déneigement à un établissement reconnu par la SAAQ pour l'inspection du dudit véhicule et effectuera, s'il y a lieu, les travaux correctifs recommandés par ledit établissement;
- 3) à informer la partie de première part des besoins en pièces et produits nécessaires aux fins de procéder à l'entretien et à la réparation des véhicules municipaux de façon à ce que cette dernière puisse les acheter;
- 4) à exécuter à la fin de la période d'emploi les travaux d'entretien et de réparation des véhicules qui n'auront pu être effectués sans rendre les véhicules non fonctionnels durant une période prolongée.

Les parties conviennent que la présente convention ne peut être résiliée durant la période prévue ci-haut et qu'elle ne se renouvelle pas automatiquement.

EN FOI DE QUOI LES PARTIES ONT SIGNÉ LA PRÉSENTE
CONVENTION A SAINT-VALENTIN CE 8IÈME JOUR
D'OCTOBRE DE L'AN DEUX MILLE QUATORZE.

LA PARTIE DE PREMIÈRE PART LA PARTIE DE SECONDE PART

BRIGITTE GARCEAU
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE

RÉGENT OLIVIER

2014-10-277

Entérinement de la décision de demande d'une subvention
PAARRM –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu les
formulaire de demande d'aide financière dans le cadre du
programme d'amélioration du réseau routier municipal (PARRM);

CONSIDÉRANT QUE la demande d'aide financière devait
être transmise au bureau du député avant le 19 septembre;

CONSIDÉRANT QU' il était nécessaire de transmettre les
informations requises dans le délai prévu.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo
Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil
d'entériner la décision prise par Monsieur Serge Gibeau, directeur
général, de soumettre la demande d'aide financière au bureau du
député de façon à ne pas priver la Municipalité d'une aide
financière pour la réalisation de travaux de voirie.

2014-10-278

Entérinement de l'appel d'offres pour la réalisation de travaux de
réfection de voirie –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a soumis une
demande d'aide financière dans le cadre du programme
d'amélioration du réseau routier municipal (PARRM);

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés dans le cadre de
ce programme doivent être complétés avant le mois de février
2015;

CONSIDÉRANT QUE le MTQ a fixé au 9 novembre le
délai pour réaliser des travaux d'asphalte sur le réseau routier;

CONSIDÉRANT QUE les travaux devraient être complétés
avant le 9 novembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de réfection de la
chaussée d'une partie de la Montée Blais et du Petit Rang sont
éligibles à l'aide financière dans le cadre du programme
d'amélioration du réseau routier municipal (PARRM).

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Luc Van
Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner
la décision de Madame Brigitte Garceau, directrice générale
adjointe de lancer un appel d'offres sur invitation à 6 entreprises
et de fixer le délai de dépôt des soumissions au 7 octobre 2014 à
11h00.

2014-10-279

Octroi s'il y a lieu du contrat pour les travaux de réfection de la chaussée d'une partie de la Montée Blais et du Petit Rang –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a invité six firmes à soumissionner pour les travaux de réfection de la chaussée d'une partie de la Montée Blais et du Petit Rang;

CONSIDÉRANT QUE quatre firmes ont déposé des soumissions;

CONSIDÉRANT QUE trois firmes ont déposé des soumissions conformes savoir :

Pavage Citadin :

Montant forfaitaire aux 100 mètres linéaires :
12,003.99\$ taxes incluses

Pavage Haut-Richelieu

Montant forfaitaire aux 100 mètres linéaires :
8,048.25\$ taxes incluses

Pavage D. L.

Montant forfaitaire aux 100 mètres linéaires :
10,940.10\$ taxes incluses

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'octroyer l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire conforme conditionnellement à l'acceptation du Ministère des Transports de la demande de de subvention du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) à savoir Pavage Haut-Richelieu selon les modalités suivantes :

1) d'octroyer le contrat à Pavage Haut-Richelieu au montant de 8,048.25\$ le 100 mètres linéaires taxes incluses;

2) de faire paver d'une partie de la Montée Blais et du Petit Rang sur une longueur d'environ 300 mètres linéaires;

3) que le contrat à intervenir entre la Municipalité et Pavage Haut-Richelieu soit constitué :

- du document d'appel d'offres;
- du devis;
- de la présente résolution;

4) d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, à signer le contrat à intervenir entre la Municipalité et Pavage Haut-Richelieu.

2014-10-280

Autorisation d'envoi d'un communiqué : re candidature pour le CCU –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité d'autoriser l'envoi d'un communiqué pour solliciter les candidatures pour combler des 2 postes au sein du CCU.

2014-10-281-1

Autorisation de retenir les services d'une spécialiste en site Internet –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est reconnue par les organismes régionaux comme « Capitale de l'Amour »;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'avis qu'il est nécessaire d'optimiser sa visibilité par son site internet et de mettre une boutique en ligne de produits dérivés.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil de mandater Madame Julie Bégin de la firme Solutions efficaces au tarif de 45.00\$ l'heure pour :

- optimiser le site internet;
- mettre une boutique en ligne pour la vente de produits;
- offrir la possibilité de paiement par internet.

2014-10-281-2

Autoriser la conception d'un nouveau dépliant –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est reconnue par les organismes régionaux comme « Capitale de l'Amour »;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'avis qu'il est nécessaire de mettre à jour le dépliant pour les mariages et les unions civiles incluant le nouveau logo.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil de mandater Madame Julie Bégin pour ces services de graphiste de la firme Solutions efficaces au tarif de 45.00\$ l'heure pour faire la conception de nouveau dépliant.

2014-10-281-3

Autoriser la conception de nouveaux certificats de passage –

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est reconnue par les organismes régionaux comme « Capitale de l'Amour »;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'avis qu'il est nécessaire de faire la conception des nouveaux certificats de passage avec le nouveau logo;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'avis qu'il est nécessaire de rendre les nouveaux certificats de passage plus maniable par le personnel administratif selon les situations.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil de mandater Madame Julie Bégin pour ces services de graphiste de la firme Solutions efficaces au tarif de 45.00\$ l'heure pour faire la conception des nouveaux certificats de passage.

2014-10-281-4

Autoriser la conception de carte de souhait et de carte postale –

Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de mandater Madame Julie Bégin pour ces services de graphiste de la firme Solutions efficaces au tarif de 45.00\$ l'heure pour faire la conception de carte de souhait et de carte postale incluant le logo de la Capitale de l'Amour.

- 2014-10-281-5 Autoriser d'achat de timbres spéciaux –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat de timbre personnalisé avec le nouveau logo de la Capitale de l'Amour au cout de 1.25\$ l'unité avec achat d'une quantité minimal de 50 timbres.
- 2014-10-281-6 Autoriser l'achat de produits promotionnels –
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est reconnue par les organismes régionaux comme « Capitale de l'Amour »;
- CONSIDÉRANT QUE le Conseil est d'avis qu'il est nécessaire d'avoir à sa disposition des produits dérivés à utiliser tant à des fins promotionnelles qu'à la vente soit directement ou en ligne via le site internet de la Municipalité.
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Mélanie Bisailon, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser les achats des produits suivants de la compagnie Promo 2D :
- protège carte antivol rigide pour les cartes débits et les cartes de crédit;
 - tasse à en céramique;
 - clé USB 8 gigues;
 - stylos 3 en 1 avec stylo à bille, stylus et surligneur;
 - bouteille isolante hermétique;
 - coffre à chandelles;
 - coupe de vin;
 - sac fourre-tout réutilisable;
 - stylus avec lingette;
- 2014-10-281-7 Autoriser l'achat de produit en chocolat –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat de produit en chocolat spécialement conçu pour la Municipalité de Choco Dyavan de Venise-en-Québec.
- 2014-10-282-8 Autorisation d'achat d'un présentoir -
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat d'un présentoir vitré au cout approximatif de 79.99\$.
- 2014-10-282 Achat de panneaux de signalisation –
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité à un nouveau logo pour la Municipalité Capitale de l'Amour;
- CONSIDÉRANT QUE la signalisation à l'entrée des limites du territoire annonçant la Municipalité est manquante;
- CONSIDÉRANT QUE la signalisation des noms de rue est manquante à certains endroits;
- CONSIDÉRANT QUE la Municipalité n'est pas accessible par les routes principales soit la Route 221 et la Route 223.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat chez Martech pour un total de 4,475.414 taxes et livraison incluses :

- de 50 décalques autocollants pour mettre sur les pancartes de rue existantes;
- de 5 pancartes manquantes de nom de rue;
- de 5 enseignes en aluminium de 40 pieds par 12 pieds pour mettre aux limites du territoire;
- de 1 enseigne remplace l'affichage à l'avant de l'édifice
- de 1 ensemble d'enseignes pour mettre à l'intersection du chemin de la 4^e Ligne et de la Route 221.

2014-10-283

Paiements des factures : activités des Journées de la culture –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des factures suivantes relativement aux activités tenues dans le cadre des « Journées de la culture » :

- | | |
|----------------------------|----------|
| - La petite valise Théâtre | 465.65\$ |
| - Activité tricot | 183.44\$ |
| - Myriam Reid, harpiste | 350.00\$ |
| - Pâtisserie Chez Hoffmann | 78.00\$ |
| - Tim Horton | 67.56\$ |

2014-10-284

MRC le Haut-Richelieu : réunion du Comité de sécurité publique du 7 mai 2014 –

Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du compte-rendu de la réunion du Comité de sécurité publique de la MRC le Haut-Richelieu du 7 mai 2014.

2014-10-285

MRC le Haut-Richelieu : Rapport annuel d'activités An 3 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du rapport annuel d'activités An 3 du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de la MRC le Haut-Richelieu.

2014-10-286

Demande du Syndicat canadien des travailleurs et travailleuses des postes –

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé.

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Valentin écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Valentin demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

2014-10-287

Groupe Ultima : renouvellement des assurances de la Municipalité
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement de la police d'assurance de la Municipalité au coût de 18,115.00\$.

2014-10-288

Offre d'achat du terrain du chemin de la 4^e Ligne –
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin a sollicité par avis public d'offre d'achat pour le terrain sans bâtiment dessus érigé et désigné comme étant une partie du lot 320, une partie du lot 321 et une partie du lot 323;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin a reçu une offre d'achat;

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'achat est conforme.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- d'accepter l'offre d'achat de Monsieur Dominique Ribière pour SFM domicilié au 180-315 Place d'Youville, Montréal, H2Y OA4 au montant de 33,000\$;
- d'autoriser Monsieur Pierre Chamberland, maire et Monsieur Serge Gibeau, directeur général ou Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe, à signer les documents nécessaires pour donner suite à la présente résolution.

2014-10-289

Compo-Haut-Richelieu inc : bilan de la première collecte via bac obligatoire –

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du bilan de la première collecte via le bac obligatoire précisant que 8 anomalies ont été constatées sur notre territoire.

2014-10-290

Demande à la Municipalité de Napierville : abrasif hiver 2014-2015 –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de demander à la Municipalité de Napierville si elle accepte de fournir à la Municipalité les abrasifs pour la période hivernale 2014-2015.

- 2014-10-291 Centre de prévention du suicide du Haut Richelieu : publication Brunch bénéfice dans communiqué –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la publication du Brunch bénéfice du Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu dans un futur communiqué.
- 2014-10-292 Souper annuel de la Fabrique de Saint-Valentin le 8 novembre –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :
- d'autoriser une commandite de 500.00\$ pour le souper bénéfice annuel de la Fabrique de Saint-Valentin.
- 2014-10-293 Correspondance –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil de constater le dépôt de la correspondance reçue savoir :
- Le Parc régional St-Bernard et la municipalité de St-Bernard-de-Lacolle : Invitation vernissage 14 octobre;
 - Tournoi Novice – Atome – Pee-Wee Napierville : demande de commandite.
- 2014-10-294 Nomination temporaire d'une personne désignée responsable de l'application du règlement 449 –
Sur la proposition de Madame Mélanie Bisailon, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil que Madame Brigitte Garceau soit nommée temporairement, jusqu'au 10 novembre 2014, à titre de personne désignée pour l'application de la réglementation régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC du Haut-Richelieu pour la municipalité de Saint-Valentin.
- 2014-10-295 Résiliation contrat location de salle communautaire avec Troupe de danse Sébastien Barrière –
CONSIDÉRANT QUE Monsieur Sébastien Barrière a demandé de mettre fin à son contrat de location à partir du 1^{er} janvier 2015;
- CONSIDÉRANT QU' un contrat de location a été signé entre Monsieur Sébastien Barrière et la Municipalité par la résolution numéro 2014-08-244-2 pour la période de septembre 2014 à juin 2015;
- CONSIDÉRANT QUE Monsieur Barrière va utiliser la salle communautaire pour les périodes de septembre à décembre 2014.
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil :
- D'accepter de mettre fin au contrat de location à partir du 1^{er} janvier 2015;
 - De faire payer uniquement les périodes utilisées soit de septembre à décembre 2014.
- 2014-10-296 Demande de Carrefour Jeunesse-Emploi : à chacun sa place –

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Jeunesse-Emploi des comtés d'Iberville et Saint-Jean organise un projet d'aide humanitaire au Bénin;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à fabriquer des tables et des bancs pour les écoles primaires;

CONSIDÉRANT QUE les participants à ce projet sont des jeunes de la région;

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour Jeunesse-Emploi demande une aide pour acheter les matériaux requis pour fabriquer les tables et les chaises.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, Madame Mélanie Bisailon, conseillère, et il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une aide financière de 300.00\$ représentant les coûts des matériaux pour fabriquer 3 chaises et bancs à Carrefour Jeunesse-Emploi : à chacun sa place.

2014-10-297

Recommandation de remplacer les réservoirs d'huile au sous-sol –
Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de suivre la recommandation de la compagnie qui s'occupe de l'entretien de la fournaise, Les installations en Chauffage S.M. inc., de remplacer les 2 réservoirs de mazout au sous-sol de l'édifice Municipal pour un montant approximatif de 3,000.00\$.

2014-10-298

Autorisation activités : ateliers tricot et décoration citrouille –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accorder un budget de 150.00\$ et d'autoriser les activités suivantes :

- Atelier tricot pour enfants
- Atelier tricot pour adultes
- Activité décoration de citrouille

2014-10-299

Traitement anti-rouille camion GMC –
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de faire un traitement anti-rouille au camion GMC.

2014-10-300

Dépouillement d'arbre de Noël –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de nommer Mesdames Mélanie Bisailon, conseillère, et Josée Grégoire, secrétaire, responsables du dépouillement d'arbre de Noël du 7 décembre prochain.

2014-10-301

Achat cendrier extérieur sur pied –
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat d'un cendrier à réservoir sur pied pour l'extérieur.

2014-10-302

Travaux traverse voie ferrée –
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de remercier les gens qui ont faits

en sorte que les traverses de voie ferrée des agriculteurs soient réparer et sécuritaire.

2014-10-xxx

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:45 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Directrice générale adjointe